

La facture d'importation des médicaments en hausse sur les 8 premiers mois



ALGER - La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 10% sur les huit premiers mois de l'année 2016 par rapport à la même période de l'année 2015, en dépit de la baisse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes.

Ainsi, la valeur des importations de ces produits s'est élevée à 1,353 milliard de dollars (usd) contre 1,226 milliard usd, soit une hausse de l'ordre de 127 millions usd (+10,34%) entre les deux périodes de comparaison, indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).

En revanche, les quantités importées ont baissé de 5,4% en s'établissant à près de 16.513 tonnes (t) contre 17.454 t.

Par catégorie de produits, la facture des médicaments à usage humain a augmenté à plus de 1,27 milliard usd contre 1,16 milliard usd, en augmentation de 111,61 millions usd (+9,6%), tandis que les quantités ont reculé en s'établissant à 14.805 t contre 15.907 t (-6,6%).

Pour les médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 22,71 millions usd (471,4 t) contre 20,38 millions usd (490,4 t), soit une hausse de 2,33 millions usd (+11,44%) et une baisse de près de 4% en volume.

Pour les importations des produits parapharmaceutiques (pansements adhésifs, adhésifs, gazes, réactifs, trousse de pharmacie...), elles ont grimpé à 53,13 millions usd (1.237 t) contre 40,3 millions usd (1.057 t), soit une hausse de 12,83 millions usd (+31,82%) et de 17,05% en volume.

Dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel publié en décembre 2015 avait fixé la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et des matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation, rappelle-t-on.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop.

S'ajoute également une liste de onze (11) matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et la bicarbonate de soude pour dialyse.

En 2015, les importations des produits pharmaceutiques avaient atteint 1,96 milliard de dollars (-22% par rapport à 2014) pour un volume global de près de 27.000 tonnes (-15,32%).